

COMMUNIQUÉ

Marseille, 2 avril 2021

RÉACTION DE LA CMAR PACA AUX ANNONCES GOUVERNEMENTALES DU 31 MARS 2021

Nouvelle interruption d'une majorité d'activités artisanales accompagnée d'une fermeture des écoles : après les décisions d'urgence sanitaire, quel calendrier pour la sortie de crise ? Quelles mesures de soutien ? Quel horizon donner à nos artisans ?

Ces deux derniers jours, le gouvernement français s'est exprimé pour préciser les nouvelles mesures prises pour faire face à « la 3^{ème} vague » de l'épidémie de covid-19. La plupart d'entre elles vont contraindre davantage d'entreprises artisanales à interrompre leurs activités avec l'extension du confinement à tout le territoire, hors outre-mer, et vont également engendrer des réorganisations au sein de l'entreprise liées à la fermeture des écoles. S'il est bien sûr de la responsabilité des autorités de prendre les mesures sanitaires nécessaires pour préserver la santé de tous, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA appelle à la construction rapide d'une feuille de route de sortie de crise pour donner des perspectives claires et concrètes à des artisans inquiets.

La reprise ayant été annoncée par le Président de la République à la mi-mai, la CMAR PACA :

- **Déclare qu'il s'agit aujourd'hui de « tenir bon »**
 - ⇒ Les aides financières et les mesures de soutien aux entreprises artisanales doivent être maintenues le plus tardivement possible, notamment dans les filières où le démarrage sera long (entreprises de sous-traitance du secteur de l'événementiel, traiteurs, etc).
- **Exprime la nécessité d'avoir des mesures « cohérentes, pratiques, intelligibles et fermes »**
 - ⇒ Certaines professions ne doivent pas se sentir injustement traitées : des ajustements s'imposent donc sur la liste des professions pouvant exercer au cours de ce nouveau confinement comme CMA France a déjà eu l'occasion de l'exprimer auprès du ministre Alain Griset.
 - ⇒ Les artisans doivent pouvoir organiser leur activité (gestion des stocks, RH, etc) dans le temps, sans bouleversement de dernière minute.
- **Appelle à l'annonce rapide des prochaines grandes étapes de « l'après »**
 - ⇒ Il est nécessaire de co-construire le calendrier de sortie de crise pour donner des perspectives lisibles à nos artisans et préparer efficacement les mesures d'accompagnement à long-terme de nos entreprises.

Les équipes de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles pour répondre aux problématiques complexes et variées auxquelles les artisans font face et les accompagner dans leurs recherches de solutions, qu'elles soient physiques, financières ou numériques.

Des adresses mails et des numéros de téléphone de proximité existent pour chaque département :

- Alpes-de-Haute-Provence : assistance04@cmar-paca.fr – 04 92 30 90 90
- Hautes-Alpes : assistance05@cmar-paca.fr – 04 92 51 06 89
- Alpes-Maritimes : assistance06@cmar-paca.fr – 04 93 14 16 14

- Bouches-du-Rhône : assistance13@cmar-paca.fr – 04 91 32 24 24
- Var : assistance83@cmar-paca.fr – 04 94 61 99 00
- Vaucluse : assistance84@cmar-paca.fr – 04 90 80 65 65

Le détail des mesures est accessible sur www.cmar-paca.fr. Les informations seront régulièrement mises à jour, ainsi que sur les réseaux sociaux de la CMAR PACA.

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 34 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr